

Chargé d'Opérations Bâtiment, Aménagement au sein de la Direction des Grands Projets

Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien

1. La collectivité

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien compte 10 communes et près de 92 000 habitants.

Elle rayonne sur un bassin de vie de 123 000 habitants soit plus du tiers de la population insulaire. Ce territoire entre mer et montagne recèle une culture et une histoire particulièrement riche. Sa capitale régionale reste une ville à forte identité, et bénéficie d'un dynamisme nouveau attesté par son essor démographique.

La communauté exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

- Développement économique ;
- Aménagement de l'espace communautaire ;
- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ;
- Politique de la ville dans la communauté ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement ;
- Accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Eau et assainissement des eaux usées ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- Action sociale d'intérêt communautaire ;
- Installation, maintenance et entretien des abris voyageurs sur le réseau de transport urbain sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien ;
- Opérations immobilières individualisées de construction, reconstruction, réhabilitation totale ou extension de casernes de gendarmerie d'intérêt communautaire ;
- Création, sur le territoire communautaire, d'espace test agricole ;
- Accueil et garde des chiens trouvés errants ou en état de divagation (fourrière canine)
- Création, aménagement, gestion et animation des sentiers patrimoniaux communautaires ;
- Création, aménagement et gestion de la zone de mouillage et d'équipement léger du golfe de Lava ;

La CAPA lance aujourd'hui un appel à candidatures, afin de pourvoir un poste de Chargé d'Opérations Bâtiment, Aménagement au sein de la Direction des Grands Projets.

2. Le poste

Dénomination	Chargé d'Opérations Bâtiment, Aménagement.
Liaisons hiérarchiques	Rattachement hiérarchique auprès de la Direction des Grands Projets.

Description du poste

Le Chargé d'Opérations Bâtiment, Aménagement est rattaché au Directeur des Grands Projets ; il représente le Maître d'Ouvrage, sur les plans technique, administratif, et financier, lors des phases de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou de restructuration du patrimoine bâti de la CAPA ou des projets accompagnés par convention par la CAPA auprès de ses communes membres jusqu'au parfait achèvement des travaux.

Les missions principales

- Participer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité dans le domaine concerné et mise en œuvre
- Piloter et animer des projets
- Mettre en œuvre des outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs
- Développer et animer de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels
- Assurer la veille sectorielle et territoriale
- Gérer le budget et l'administratif
- Animer et piloter des équipes
- Alerter en cas de non-respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail dans les situations de travail
- Assister le Maître d'Ouvrage dans le processus décisionnel des projets d'infrastructure, de bâtiment
- Réaliser les études d'opportunité, faisabilité, localisation
- Piloter un programme et prendre en compte des notions de coût global et de HQE
- Rédiger des pièces de dossiers de consultations des entreprises, gestion financière administrative et juridique des opérations
- Evaluer et contrôler la qualité des services rendus
- Communiquer et mettre en valeur les projets
- Suivre les travaux.

Caractéristiques personnelles recherchées :

- Esprit d'équipe et sens relationnel ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Assiduité, conscience professionnelle ;
- Capacité d'anticipation et d'adaptation ;
- Discrétion, disponibilité, esprit d'équipe
- Sens de l'innovation.

3. Les exigences

Filières et cadre d'emploi	- Technique catégorie A – Ingénieur à Ingénieur Principal
Connaissances Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques de développement territorial ; orientations et priorités des élus et décideurs ; méthodes d'analyse et de diagnostic des territoires.- Dispositifs d'appui (financier, ingénierie de conseil et d'étude) aux projets ; réseaux stratégiques d'information (cabinet d'études et de conseils, prestataires) ; méthodologies d'ingénierie de projet ; techniques de travail coopératif.- Techniques d'enquête, de recueil et de traitement de données ; techniques statistiques et méthodes d'analyses quantitatives et

qualitatives ; bases de données et tableaux de bord ; observatoires, système d'information géographique ; méthodologie et outils d'évaluation des politiques publiques ; procédures et actes administratifs.

- Réseaux de professionnels et associatifs ; modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs ; dispositifs et techniques d'écoute et de concertation ;
- Règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique ; procédures d'attribution et d'arbitrage budgétaire ; code des marchés publics.
- Rédaction des documents et actes administratifs ; élaborer un budget.
- Méthodes et outils du management par projets et objectifs ; outils de pilotage opérationnel des activités ; notions de psychologie individuelle et collective ; techniques de résolution de conflits et de médiation.

Assistance au maître d'ouvrage dans le processus décisionnel des projets d'infrastructure, de bâtiment et VRD

- Conduire une analyse de besoins de la Collectivité en matière de construction, d'entretien et d'exploitation
- Réaliser un audit technique
- Analyser les besoins des usagers
- Porter un diagnostic sur le patrimoine bâti de la Collectivité
- Apporter à la maîtrise d'ouvrage des arguments techniques d'aide à la décision
- Informer les différents responsables des contraintes techniques inhérentes à certains choix

Réalisation d'études d'opportunité, faisabilité, localisation

- Analyser et intégrer les résultats des travaux d'expertise
- Commanditer des travaux d'expertise
- Effectuer des études de coût prévisionnelles
- Etablir un cahier des charges
- Etablir un programme d'opération

Pilotage du programme et prise en compte des notions de coût global et de HQE

- Faire appliquer les règles de conception des ouvrages
- Intégrer dans ses analyses les problématiques des différents services spécialisés
- Appliquer le code de la construction et de l'urbanisme

Représentation du maître d'ouvrage

- Appliquer les procédures de conduite et de direction de chantier
- Contrôler l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels

Rédaction des marchés

- Appliquer la réglementation des marchés publics
- Elaborer les dossiers de marchés publics
- Organiser les interventions des différents corps d'états
- Planifier des investissements
- Assurer une veille juridique et réglementaire

Gestion financière, administrative et juridique des opérations

- Elaborer et suivre l'exécution du budget d'une opération
- Rechercher des financements
- Contrôler la passation l'exécution des marchés publics
- Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses
- Contrôler la conformité des documents administratifs
- Réaliser des tableaux de bord

Savoir être	Maitriser les techniques : <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments du patrimoine de la Collectivité - Méthodes d'analyse de l'audit et de diagnostic - Gestion de l'espace et urbanisme - Préservation et valorisation des patrimoines - Instances, circuits et processus de décision - Techniques et outils de planification - Matériaux de construction - Notions d'architecture - Droit de l'urbanisme - Droit de la construction - Réglementations normatives - Méthodes de conduite de projets - Notions en techniques de construction (TCE) - Maintenance du patrimoine - Economie de la construction - Démarche haute qualité environnementale - Code de l'urbanisme - Méthodes d'organisation de chantier - Notion de résistances des matériaux - Notions d'aménagement paysager, VRD - Estimation prévisionnelle, métrés - Dessin de construction (CAO) et (DAO) - Négociation et de communication - Règlementation des Marchés publics - Règlementation sécurité et accessibilité des ERP - Règlementation thermique et acoustique - Assurances des constructeurs - Procédures administratives - Règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique applicables à la Collectivité - Modalités d'application du code des marchés publics - Procédures d'appel d'offre et d'achat public - Procédures d'attribution et arbitrage budgétaire
Expérience	
Formation	Diplôme d'Ingénieur Généraliste, Bâtiment, Génie Civil ou BAC+5 Technique équivalent.

Modalités de candidatures – composition du dossier :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Dernier arrêté de carrière (si statutaire)

Toutes les candidatures devront être adressées avant le **30/03/2026** à :
candidatures@ca-ajaccien.fr